

EXERCICE N°1 : (4 POINTS) :

Indiquer si les propositions suivantes sont vraies ou fausses et rectifier celles qui sont fausses :

- L'annonce d'un taux d'inflation américain inférieur aux prévisions des économistes engendre une dépréciation du dollar.
- La plus grande part des échanges sur le FOREX provient des opérations d'arbitrages.
- Dans un régime de caisse d'émission (Currency board) le cours de la monnaie nationale est ajusté régulièrement sur la base de certains indicateurs économiques.
- La convertibilité de la monnaie est toujours associée à un régime de change flexible.

EXERCICE N°2 : (10 POINTS) :

Le 20/4/N, on observe sur les marchés des changes spot les cours suivants :

A Prague (place financière de la république tchèque) :

1 EUR = 23.5520-80 CZK. (Couronne tchèque)

1 USD = 21.2100-75 CZK.

A New-york : 1 USD = 0.9220-80 EUR.

1- Calculer les cours croisés acheteur et vendeur CZK/EUR.

2- Une entreprise tchèque demande à sa banque d'acheter 100 000 EUR pour régler des achats en provenance de l'Italie. Calculer le cours à appliquer à cette entreprise dans chacun des cas suivants :

- a) Aucun gain n'est réalisé par la banque.
- b) La banque réalise un gain de 2 000 EUR.
- c) La banque réalise un gain de 50 000 CZK.

3- Une autre entreprise tchèque demande à sa banque de vendre 200 000 EUR provenant d'une exportation vers l'Allemagne. Calculer le cours à appliquer à cette entreprise dans chacun des cas suivants :

- a) la banque réalise un gain de 4000 EUR.
- b) la banque réalise un gain de 80 000 CZK.

EXERCICE N°3 : (6 POINTS) :

Au 1/6/N, le cours Spot CAD/JPY est 99.5 et le cours à terme d'un an est 100.5 JPY. Le taux d'intérêt sur les bons du trésor canadiens est de 6.75% l'an, et le taux d'intérêt sur les bons du trésor japonais est de 8 % l'an.

- 1- Le détenteur de 100 000 CAD a-t-il intérêt à placer son argent dans des bons du trésor canadiens ou dans des bons du trésor japonais ?
- 2- Même question pour le détenteur de 10 000 000 JPY.
- 3- Quelle est la valeur du cours à terme qui assure la parité du taux d'intérêt ?